



PICKLEBALL CANADA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
31 MAI 2022 À 18 H-HE
par vidéo-conférence Zoom

PRÉSENCE ET INSTRUCTIONS DE VOTE

Veillez consulter les points suivants avant la réunion

Comment utiliser Zoom :

Zoom est un outil de vidéo-conférence basé sur le Web qui est utilisé pour les réunions en ligne. Les participants-es recevront un lien Web Zoom qui leur permettra d'accéder à la réunion en ligne. Les participants-es doivent se servir du microphone et de l'audio de leur ordinateur, ainsi que d'une caméra vidéo pour que les autres participants-es puissent les voir lors de l'appel (les ordinateurs portables récents comportent une caméra intégrée). Pour ceux ou celles qui ne connaissent pas Zoom, voici un tutoriel vidéo utile que nous vous encourageons à regarder :

<https://www.youtube.com/watch?v=9isp3qPeQOE>

Assemblée générale annuelle lien Zoom :

Voici le lien de la réunion que vous utiliserez pour rejoindre la réunion virtuelle :

<https://us06web.zoom.us/j/83479889464>

ID de la réunion : 834 7988 9464

Se joindre par téléphone (si vous ne pouvez pas vous connecter par ordinateur) :

+1 587 328 1099 Canada ; +1 647 374 4685 Canada ; +1 647 558 0588 Canada ; +1 312 626 6799 US

Traduction simultanée

Des services de traduction simultanée seront fournis pour permettre la participation des membres unilingues. Les participants pourront choisir d'écouter le canal français ou anglais sur Zoom en cliquant sur l'icône représentant un globe terrestre au bas de la fenêtre de la réunion Zoom.

Veillez être à l'heure :

La salle de réunion Zoom pour l'Assemblée annuelle ouvrira à **17h30 ET** (vous serez d'abord placé dans la salle d'attente où la vérification de l'inscription aura lieu). L'Assemblée générale annuelle commencera à 18h00. Les participants seront admis dans la salle principale au fur et à mesure que leur inscription sera confirmée. **Il est recommandé aux participants de prévoir d'arriver au plus tard à 17 h 45 pour permettre la confirmation de la présence de tous les membres votants afin que la réunion puisse commencer à l'heure.**

Si vous vous êtes inscrit à la réunion, mais que vous ne prévoyez plus d'y assister, veuillez nous en informer dès que possible en envoyant un courriel à info@pickleballcanada.org. Cela aidera notre personnel à admettre et à suivre les participants en temps voulu au début de la réunion.

Membres votants :

Seuls les membres votants inscrits qui remplissent le processus d'enregistrement communiqué seront inclus dans la liste de vote et auront le droit de voter.

Le quorum :

Les modifications de la liste de vote ne seront pas acceptées après la confirmation du quorum. Par la suite, la seule modification de la liste consistera à retirer les membres votants qui ne sont pas présents à la réunion. Les membres votant en retard n'auront pas le droit de voter.

Lorsque le quorum est atteint, la liste de tous les membres votants présents-es sera mise à jour pour refléter les *membres votants effectivement présents* (notez que tous les membres sont tenus de s'inscrire à l'avance et d'être présents à la réunion). Une fois terminée, la liste de vote est définitive et ne sera pas modifiée.

Soyez prêt et prête à vous identifier :

Les membres doivent s'identifier correctement. La meilleure façon de le faire est de configurer votre nom et votre prénom sur votre compte (écran vidéo Zoom) lorsque vous entrez dans la réunion. Vous pouvez le faire en cliquant sur les "trois points" dans le coin supérieur droit de votre écran vidéo Zoom, et en sélectionnant l'option "renommer". **Il se peut que l'on vous demande de vous identifier verbalement**, alors écoutez bien votre nom. Tous les membres qui se joignent uniquement par téléphone seront invités à s'identifier verbalement (puis à se remettre en mode silencieux).

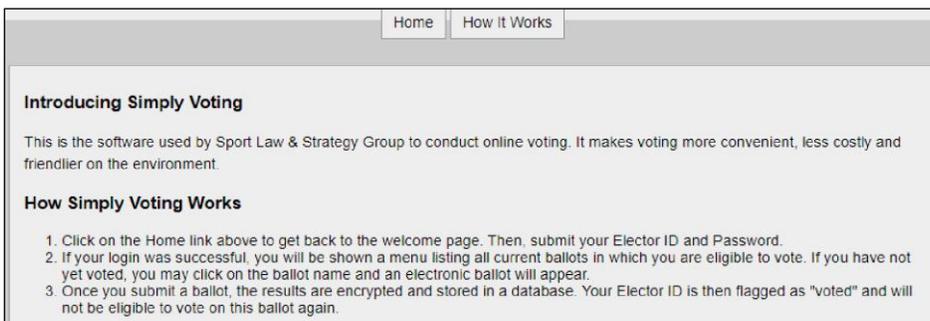
Comment voter :

Les membres votants enregistrés recevront un courriel **chaque fois qu'**une motion sera lancée. *Cela se fera en temps réel*. Le courriel sera envoyé à l'adresse que vous avez utilisée pour vous inscrire à la réunion. Les courriels que vous recevrez comprendront un identifiant d'électeur et un mot de passe unique **pour chaque événement de vote**.

REMARQUE : le mot de passe utilisé pour un vote "d'essai" n'est pas valable pour le vote à la réunion.



Les membres votants doivent être prêts à accéder à leur courrier électronique pendant la réunion, et à saisir l'identifiant et le numéro d'identification de la personne ainsi qu' à utiliser le mot de passe unique sur le site web suivant pour s'inscrire à chaque vote : slsg.simplyvoting.com



Le moyen le plus simple d'assister à cette réunion est d'utiliser un ordinateur de bureau et un navigateur web.

Si vous souhaitez éviter de changer d'écran, il est recommandé aux membres votants d'avoir le site web ci-dessus (slsg.simplyvoting.com) pré-chargé sur un appareil distinct ou dans une fenêtre distincte (nous vous recommandons d'utiliser un téléphone intelligent ou une tablette pour assister à la réunion via Zoom et d'utiliser votre ordinateur pour voter).

Conseil important : Après le premier scrutin, les votants peuvent régulièrement "rafraîchir" la page Web pour voir leurs propres résultats (*reçus des bulletins précédents*).

Questions relatives au vote :

Si des membres votants présents rencontrent des difficultés techniques pour émettre leur vote via la plateforme Simply Voting, le représentant de Sport Law assistera ces membres et s'assurera que tous les votes sont amassés et comptabilisés dans le résultat final du vote.